

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière que :

Le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie statuera sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel, lors de la séance ordinaire qui se tiendra le 1^{er} mai 2023, à 19 h, à l'Hôtel de Ville situé au 1370, rue Notre-Dame.

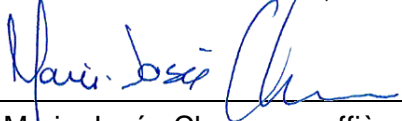
La demande présentée par *Développement Zone Verte inc.* a pour but d'aménager la prochaine phase du projet intégré prévu sur la terrasse Turnbull. Ce projet d'ensemble s'étend de la rue Notre-Dame jusqu'au fleuve. La phase à l'étude est constituée des bâtiments et des aménagements suivants :

- À proximité des maisons de ville en construction, soit sur les lots 3 161 397, 6 192 860 et une partie du lot 6 228 587, deux bâtiments multifamiliaux de 38 logements et de 6 étages.
- En bordure de la rue Notre-Dame, soit sur le lot 2 637 037 et une partie du lot 6 228 587, un bâtiment mixte commercial et multifamilial comprenant 33 logements et 4 étages.
- Entre les maisons de ville et le fleuve, des espace récréatifs à l'usage des occupants du projet.

Prenez avis que toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande, lors de la séance du conseil municipal, le 1^{er} mai 2023.

Le présent avis est donné conformément à l'article 145.33 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 13 avril 2023.



Marie-Josée Charron, greffière